



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

AG de l'Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre
St-Aubin, le 23 janvier 2020

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

« Le changement climatique, avec les épisodes de sécheresse qui se multiplient nous contraint à nous adapter. Le défi est important pour l'agriculture. Que ce soit sous l'angle du marché, sous l'angle médiatique, ou sous l'angle des techniques et infrastructures de production »

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs,

En plein débat de société sur le changement climatique, la météo actuelle semble confirmer le réchauffement tellement craint. L'hiver ne se fait pas, la neige n'est toujours pas tombée en plaine et les précipitations sont particulièrement faibles. Les deux derniers étés ont été marqués par la sécheresse et la canicule. Ces nouvelles conditions, vous les vivez tous au quotidien sur vos exploitations. Il ne faut pourtant pas baisser les bras, se battre, des solutions existent pour s'adapter à cette nouvelle donne. Le canton et plus particulièrement ma Direction sont à vos côtés pour vous soutenir dans cette phase d'adaptation, au travers de l'offre de conseils et de formation, mais aussi sous la forme d'aides à l'investissement.

L'utilisation parcimonieuse de l'eau et l'irrigation, au travers d'ouvrages collectifs comme les stations de pompage dans les lacs sont des outils importants face à la sécheresse. De plus en plus d'agriculteurs se réunissent autour de tels projets avec le soutien du canton et de la Confédération. Le choix de variétés résistantes et résilientes est une autre solution à développer. Grangeneuve et l'Agroscope travaillent dans ce sens.

Der Klimawandel ist leider nicht die einzige Herausforderung für die Zuckerrübenproduzenten. Der Preiszerfall auf europäischer Ebene und logistische Probleme kommen zu einer bereits labilen Situation hinzu. Die parlamentarische Initiative des SBV- Direktors Jacques Bourgeois verschaffte den Produzenten durch den Bund ab 2019 eine dreijährige Verschnaufpause: ein Mindestzoll von 70 Franken pro Tonne Importzucker und 300 Franken zusätzlich pro Hektare. Die Zuckerbranche ist sich sehr wohl bewusst, dass sie diese drei Jahre nutzen muss, um ihre Wettbewerbsfähigkeit zu verbessern.

La production de sucre suisse est une nécessité, ne serait-ce que pour assurer le label swissness du chocolat suisse. C'est dire s'il est important que toute la filière sucrière, des producteurs de betteraves à l'industrie agroalimentaire en passant par les raffineries, œuvrent de concert à la recherche de solutions durables et acceptables pour tous les acteurs.

En raison de la baisse des prix, des producteurs de Suisse orientale ont tourné le dos à la betterave à sucre. Dans ce contexte, les producteurs fribourgeois ont une carte à jouer, notamment grâce à leur proximité géographique avec la sucrerie d'Aarberg qui réduit les coûts de transport. Malgré les difficultés du rail commenté par votre président dans son rapport, il serait du bon aloi de trouver des solutions pour le transport par rail des betteraves à un moment où la société est très attentive à l'impact environnemental de l'agriculture.

A ce titre, 2020 sera une année cruciale pour l'agriculture. Le peuple suisse se prononcera à l'automne sur deux initiatives excessives en matière de protection des eaux. C'est une décision décisive pour l'agriculture.

L'initiative « Eau propre » : C'est une initiative purement agricole qui veut bloquer les paiements directs si l'exploitant n'apporte pas la preuve qu'il exploite sans pesticides et que les animaux sont uniquement nourris avec le fourrage produit dans l'exploitation. Cette initiative condamne une grande partie de la production agricole, même le bio car on utilise aussi des pesticides dans le bio. Elle condamne de la production de volaille et de porcs car ces exploitations ne sont pas en mesure d'affourager leurs animaux qu'avec le fourrage de l'exploitation. Elle met directement en danger la filière sucrière car la production bio n'est aujourd'hui pas apte à atteindre les mêmes volumes, tant la culture est difficile. C'est bien l'approvisionnement en sucre du pays qui est en jeu.

La deuxième initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » vise à interdire les produits phytosanitaires de synthèse dans la production agricole, la transformation de produits agricoles et l'entretien du sol et du paysage. En outre, l'importation à but commercial d'aliments contenant des produits phytosanitaires de synthèse ou ayant été produits à l'aide de tels produits serait interdite. Cette initiative implique une agriculture suisse entièrement bio, avec une baisse de la production en Suisse et probablement une baisse des prix bio. Elle pose un énorme problème à notre industrie agroalimentaire qui devrait se fournir uniquement en matière bio. Par exemple Nespresso devrait acheter du café bio pour fabriquer ses capsules. Les initiants disent que ces industries ont 10 ans pour s'adapter. En réalité, elles auront 10 ans pour préparer leur délocalisation à l'étranger.

Face à ces initiatives, il est important d'informer encore et encore la population.

Les paysans suisses sont conscients des défis et assument leur responsabilité. Ils produisent des denrées alimentaires saines en s'engageant pour le maintien d'une eau potable. Il faut le faire savoir car tout autre résultat que deux non à ces initiatives représentera la fin de nombreuses exploitations, l'augmentation de notre dépendance alimentaire face à l'extérieur ! Surtout, il faut continuer à s'améliorer et réduire le recours aux produits phytosanitaires et aux antibiotiques, mieux préserver la biodiversité.

La politique agricole 22 + prévoit des mesures contraignantes pour que l'agriculture diminue son impact sur les ressources naturelles. La Confédération vise à développer une agriculture davantage adaptée aux conditions locales et propose de développer des stratégies agricoles régionales. Les cantons de Fribourg et de Vaud ont été retenus pour développer un projet pilote dans la Broye.

Grâce au projet pilote, nous pourrons non seulement anticiper au mieux la mise en œuvre de la PA 22+, mais aussi influencer les critères et les conditions relatives à l'élaboration de ces stratégies agricoles régionales.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le voyez les défis ne manquent pas. Je suis cependant convaincu que les agriculteurs fribourgeois sauront relever ses défis. Ils en ont les compétences et surtout un puissant amour de la terre. Ma Direction et ses services seront toujours à vos côtés pour vous aider à les relever.

Bonne assemblée, bonne après-midi à toutes et à tous !